

GUIDE TECHNIQUE EXPOSANT.ES

SOMMAIRE :

1 - ACCÉDEZ AU MARCHÉ

- 1.1 - Horaires
- 1.2 - Accès piétons
- 1.3 - Accès véhicules
- 1.4 - Installation sur votre emplacement
- 1.5 - Un point sur les départs

2 – CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DES EMPLACEMENTS :

- 2.1 - Stands de 3 et 6m²
- 2.2 - Ombrelles
- 2.3 - Pavillons
- 2.4 - Conseils pratiques et obligations des exposants

3 – AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

- 3.1 - Colis
- 3.2 - Stationnement
- 3.3 - Vestiaires
- 3.4 - Buvette et restauration
- 3.5 - Divers

En annexe : Étiquette colis.



APPLI



1 – ACCÉDEZ AU MARCHÉ :

HORAIRES EXPOSANT.ES

Mercredi 18 mars : de 14h à 20h
Jeudi 19 mars : de 08h à 19h30
Vendredi 20 mars : de 09h à 19h30
Samedi 21 mars : de 09h à 20h30

HORAIRES D'OUVERTURE PUBLIC

Jeudi 19 mars : de 10h à 19h
Vendredi 20 mars : de 9h30 à 19h
Samedi 21 mars : de 9h30 à 19h

1.2 - ACCÈS PIETONS :

Friche la Belle de Mai – **41 rue Jobin 13003 Marseille** > Salle la Cartonnerie



Procédure :

- 1 - Arrivez par l'entrée principale de la Friche Belle de Mai, cour Jobin,
- 2 - Suivez la **ligne rouge au sol** et empruntez les escaliers jusqu'au 2e étage,
- 3 - Guichets d'accueil sur votre droite, empruntez la file exposant.es :
 - > Présentez votre accréditation imprimée et votre pièce d'identité,
 - > Nous vous remettons votre bracelet d'accès. *
- 4 - Accédez à la cartonnerie et retrouvez les équipes d'accueil pour votre installation.

*L'accès au Salon se fait sur présentation du bracelet et de l'accréditation (scan de l'accréditation à la remise du bracelet + contrôle visuel à l'entrée du salon)

Une **accréditation nominative imprimée** = un bracelet, remis à votre arrivée.

L'accréditation est strictement personnelle. Tout abus constaté entraînera son annulation.

1.3 - ACCÈS VÉHICULES :

Friche la Belle de Mai - **12 rue François Simon 13003 Marseille**

Zone de déchargement accessible :

De 14h à 19h45 le mercredi 18 mars.

De 08h à 09h20 le jeudi 19 mars.

Procédure :

- 1 – Présentez votre accréditation pour obtenir un **macaron de « dépose minute »**
/!\ Arrêt strictement limité au déchargement.
- 2 - Stationnez sur le dépose-minute et dirigez-vous vers les guichets d'accueil
Suivez la **ligne rouge au sol** jusqu'à rencontrer les guichets sur votre gauche
- 3 - Aux guichets, empruntez la file exposant.es
Présentez votre accréditation imprimée et votre pièce d'identité,
Nous vous remettons votre bracelet d'accès.
- 4 - Retournez chercher votre matériel dans votre véhicule et accédez à la cartonnerie.
Vous retrouverez les équipes d'accueil pour vous accompagner dans votre installation.
- 5 - Le cas échéant, **déplacez votre véhicule pour stationnement.**





1.4 - INSTALLATION SUR VOTRE EMPLACEMENT :

Horaires de montage :

Mercredi 18 mars : de 14h à 20h

Jeudi 19 mars : de 08h à 9h45

Vendredi 20 mars : de 09h à 9h30

Samedi 21 mars : de 09h à 9h30

Un **état des lieux** sera effectué avec la personne responsable du stand. Votre emplacement doit être restitué dans son état initial. Les dégâts constatés lors du démontage des stands vous seront facturés. Vous êtes par ailleurs responsable de vos prestataires : décorateurs, installateurs...

1.5 - UN POINT SUR LES DEPARTS :

Horaires de démontage :

Jeudi 19 mars : de 19h à 19h30

Vendredi 20 mars : de 19h à 19h30

Samedi 21 mars : de 19h à 20h30

Prévenez à l'avance de votre départ, pour faire votre **état des lieux**.

Départs véhiculés : Zone de chargement accessible de 19h à 20h30 le samedi 21.

2 – CARACTÉRISTIQUES DES STANDS



2.1 – STANDS CLASSIQUES DE 3 OU 6M2 :

Superficie :

6m² : 3m de largeur x 2m de profondeur soit 6m² / 2,40 m de hauteur
3m² : 2m de largeur x 1,5m de profondeur soit 3m² / 2,40 m de hauteur

Kit mobilier de base :

6m² : 1 bureau noir 100x60cm + 3 chaises pliantes velours noir
3m² : 1 bureau noir 100x60cm + 2 chaises pliantes velours noir

Sol : Béton industriel anthracite (pas de moquette).

Cloisons : En matériaux recyclés, carton. Piliers et traverses en métal noir.

Signalétique : Enseigne drapeau, comportant le nom de votre structure.

Éclairage : Réglette néon à LED.

Électricité : Coffret 3800w – 220V diff 30mA avec multiprise 3 socles.

Internet : Accès gratuit au wifi de la cartonnerie (débit non garanti).

2.2 – OMBRELLES :

Superficie modulable en fonction de vos demandes préalables.

Hauteur de l'ombrelle = 2,40 m

Kit mobilier de base :

1 bureau noir 100x60cm + 3 chaises pliantes velours noir par module de 6m²

Sol : Béton industriel anthracite (pas de moquette).

Cloisons : En matériaux recyclés, carton. Piliers et traverses en métal noir.

Signalétique : Enseigne drapeau, comportant le nom de votre structure.

Éclairage : Réglette néon à LED.

Électricité : Coffret 3800w – 220V diff 30mA avec multiprise 3 socles.

Internet : Accès gratuit au wifi de la cartonnerie (débit non garanti).



2.3 – EMPLACEMENTS PAVILLONS :

Superficie d'environ 3m² par emplacement

Hauteur globale du pavillon = 2,40 m

Kit mobilier de base :

Mange debout noir + 2 tabourets hauts

Sol : Béton industriel anthracite (pas de moquette).

Cloisons : Mélaminées noires. Piliers et traverses en métal noir.

Signalétique : Enseigne drapeau, comportant le nom de votre structure

Enseigne générale du pavillon.

Éclairage : Réglette néon à LED.

Électricité : Coffret 3800w – 220V diff 30mA avec multiprise 3 socles.

Internet : Accès gratuit au wifi de la cartonnerie (débit non garanti).

2.4 – CONSEILS PRATIQUES ET OBLIGATIONS POUR LES EXPOSANTS :



* RESPECT DE VOTRE EMPLACEMENT :

Les cloisons sont fragiles et soumises à un état des lieux.

Pour vos affiches, vous pouvez prévoir patafix ou scotch de bureau, pas de double face.

Pour vos bâches avec œillets, prévoyez vos crochets S, chainettes, cimaises pour suspension aux raidisseurs en hauteur.

Il est strictement interdit de coller des matériaux ou éléments au sol, de peindre ou de le percer. Aucune accroche n'est permise sur les équipements électriques et les éléments hauteur de type enseigne drapeaux et barres LED.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de dépasser la puissance électrique qui vous a été allouée. Tout appareil de cuisson et de chauffage est interdit (bouilloire, machine à café...). Les installations et le branchement d'appareils électriques seront soumis au contrôle de l'organisateur.

* GARDIENNAGE DES STANDS :

Il vous appartient d'assurer la surveillance de votre stand pendant les heures d'ouverture du salon. Nous vous recommandons de :

- Ne pas abandonner les stands durant la journée.
- Recouvrir d'un filet ou d'un tissu les produits exposés en dehors des horaires d'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur ou produit sensible sans surveillance, même en dehors des horaires d'ouverture.
- Ne rien stocker dans des sacs poubelles, pour éviter le ramassage par un agent de nettoyage.

Babel Music XP décline toute responsabilité en cas de vol de vos effets personnels durant les horaires d'ouverture, du mercredi au samedi. En dehors de ces horaires, la surveillance et le gardiennage du salon sont organisés par Babel Music XP

* ASSURANCE :

Babel Music XP a souscrit une assurance " Responsabilité Civile Organisateur ». Cette assurance n'a pas vocation à garantir vos biens. Votre responsabilité civile doit couvrir tous dommages causés à autrui soit par vous, soit par votre personnel, soit par vos installations ou celles qui vous ont été confiées, louées ou prêtées.

Vous devez souscrire auprès de votre assureur une garantie "Dommages aux Biens et Risques Annexes" et faire parvenir une attestation à Babel Music XP.

* SÉCURITÉ INCENDIE :

Lors du passage du chargé de sécurité (avant l'ouverture du marché au public) vous devez obligatoirement être présent.e sur le stand et être en mesure de fournir le procès- verbal de réaction au feu de tous les matériaux utilisés ainsi que les attestations de bon montage des structures. Le non-respect de cette règle peut entraîner la dépose des matériaux ou l'interdiction d'ouverture du stand au public.

2.4 – CONSEILS PRATIQUES ET OBLIGATIONS POUR LES EXPOSANTS :

*** NETTOYAGE DES STANDS :**

Le nettoyage des allées de circulation est assuré par Babel Music XP, chaque soir après la fermeture du salon, y compris le jour du montage.

Le nettoyage quotidien de votre stand est à votre charge.

Tout emballage et encombrant devra être évacué sans délai. Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit d'encombrer les stands et allées.

*** GESTION DES DÉCHETS :**

Transition écologique, tous·tes responsables : Un dispositif de Tri des déchets est déployé en tout lieu, merci de respecter strictement les consignes de tri affichées. Pas de corbeille individuelles à disposition sur les stands.

*** ANIMATIONS SONORES :**

Pour le respect et le confort de l'ensemble des participant·es, **les animations et diffusions sonores sont interdites.**

*** PROSPECTUS & AFFICHAGE :**

La distribution de tracts et autres prospectus est strictement interdite en dehors du salon, y compris aux abords de la Cartonnerie (Espace restauration, parvis...). Sur le marché, des espaces seront mis à disposition pour votre affichage en dehors de vos stands, merci de respecter strictement ces emplacements.

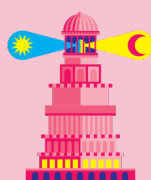
*** ACCÈS & CONTRÔLES :**

Les accès au Salon professionnel Babel Music XP sont strictement **réservés aux personnes accréditées, munies d'un bracelet** et contrôlées par des agents de sécurité. Chaque entrée fera l'objet d'une **fouille par un agent de sécurité**. L'organisateur se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne occasionnant une gêne au bon déroulement de l'événement.

*** INTERDICTION DE FUMER :**

Conformément au décret 2006-1386 du 15 novembre 2006 - Circulaire des 24,27 et 29/11/2006. Depuis le 1er février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail.

Espace fumeur extérieur à disposition.



3 – AUTRES INFOS PRATIQUES :



3.1 – LES COLIS :

Afin de garantir la bonne réception et renvoi de vos colis merci d'appliquer strictement ces consignes :

Horaires et procédure de livraison : Les 17 et 18 mars, de 08h à 18h.

Aucune livraison anticipée ne pourra être acceptée.

Babel Music XP décline toute responsabilité quant à la bonne livraison et à l'état d'arrivée.

L'étiquette colis en annexe 1 est à coller obligatoirement sur chaque colis envoyé.

Cette étiquette ne remplace pas votre bon au transporteur.

Adresse de livraison :

Friche La Belle de Mai, Salon Babel Music XP 2026

12 rue François Simon - 13003 MARSEILLE

Retour de matériel et colis :

Emballer la marchandise et y apposer l'étiquette colis en annexe 1.

Cette étiquette ne remplace pas votre bon au transporteur.

La réexpédition du colis doit être organisée avec la société de transport de votre choix.

Horaires et jours d'enlèvement : lundi 23 mars de 08h à 12h

Au-delà de ce créneau de date, tout colis non repris par votre transporteur sera détruit.

3.2 – STATIONNEMENT :

Aucun stationnement n'est organisé par Babel Music XP.

- Parking payant la Friche : Dans la limite des places disponibles, ouvert de 07h à 23h.
- Stationnement public non surveillé aux abords de la Friche
- Parking public le plus proche : Gare Saint Charles

3.3 – VESTIAIRE :

A l'entrée de la cartonnerie : vestiaire payant (2€), ouvert de 10h à 19h

Nous ne pouvons garantir la surveillance de tout objet oublié ou laissé.

3.4 - BUVETTE ET RESTAURATION :

- Au sein de l'espace marché : Bar / buvette / food-trucks.
- Niveau 2 Friche Belle de Mai : Restaurant « Les Grandes Tables ».
Réservation : +33 (0)4 95 04 95 85 / friche@lesgrandestables.com
- Rez de chaussée Friche Belle de Mai : Restauration rapide à la « Salle des Machines ».

3.5 - DIVERS :

Pas de Distributeur automatique de billets (DAB) dans l'enceinte de la Friche Belle de Mai.

Paiement CB et espèces possible aux bars, cafés et espaces de restauration.